

RCS : PERPIGNAN

Code greffe : 6601

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PERPIGNAN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2019 B 00635

Numéro SIREN : 850 117 912

Nom ou dénomination : A.L. STYLE

Ce dépôt a été enregistré le 05/07/2021 sous le numéro de dépôt A2021/005073

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
..... **DE PERPIGNAN**

A2021/005073

Dénomination : A.L. STYLE
Adresse : 3 Rue des Fauvettes 66300 PONTEILLA
N° de gestion : 2019B00635
N° d'identification : 850117912
N° de dépôt : A2021/005073
Date du dépôt : 05/07/2021
Pièce : Rapport du commissaire à la transformation du 21/06/2021 RATR



659193

SARL A.L. STYLE

**3 rue des Fauvettes
66300 PONTEILLA**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION ET DU COMMISSAIRE AUX
COMPTES SUR LA TRANSFORMATION
DE LA SOCIETE A.L. STYLE, SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE, EN SOCIETE PAR
ACTIONS SIMPLIFIEE.**

Messieurs les Associés,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L.223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L.224-3 du même code par décision unanime des associés en date du 1^{er} mars 2021, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R.224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.



SARL au capital de 100 000 euros – RCS Perpignan 824 541 429
Société d'expertise comptable

Société de commissariat aux comptes membre de la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Montpellier-Nîmes

Michèle Boisdet Expertise Comptable

2 rue des Docteurs Donnezan
66100 PERPIGNAN

☎ 06 70 27 90 63 📧 michele@boisdetexpertisecomptable.fr

La synthèse de cette analyse est la suivante :

Le chiffre d'affaires constaté au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élève à 260 405 euros contre 194 602 euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019, soit une hausse de l'ordre de 33,81 % (l'exercice 2019 ne compte que 10 mois d'activité).

Le résultat d'exploitation au 31 décembre 2020 représentait un profit de 67 904 euros, soit une augmentation de 5 899 euros par rapport à l'exercice précédent.

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2020 font apparaître un bénéfice de 53 671 euros.

L'actif inscrit au bilan à fin décembre 2020 est principalement constitué :

- d'immobilisations nettes pour 19 289 euros ;
- des clients pour 39 726 €. Sur ce montant nous avons constaté le dénouement de 17 236 € à la date de nos travaux ;
- d'autres créances pour 9 993 euros ;
- de disponibilités évaluées à 100 628 euros correspondant essentiellement au solde bancaire de la société.

Le passif du bilan fait notamment apparaître au 31 décembre 2020 :

- des capitaux propres pour 103 450 euros dont un capital social de 1 000 euros;
- des comptes courants d'associés pour 22 999 € ;
- des dettes fournisseurs et liés pour 8 531 euros ;
- des dettes fiscales et sociales à hauteur de 34 656 euros.

Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.



SARL au capital de 100 000 euros – RCS Perpignan 824 541 429
Société d'expertise comptable

Société de commissariat aux comptes membre de la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Montpellier-Nîmes

Michèle Boisdet Expertise Comptable

2 rue des Docteurs Donnezan
66100 PERPIGNAN

☎ 06 70 27 90 63 📧 michele@boisdetexpertisecomptable.fr

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Perpignan, le 21 juin 2021

Michèle BOISDET EXPERTISE COMPTABLE
Commissaire à la transformation,



Michèle BOISDET
Associée